

QUEL AVENIR POUR LA FILIERE TMB ?



L'intelligence
au service des professionnels
de la valorisation organique

Réseau Interprofessionnel des Sous-Produits Organiques

Journée technique du
23/03/22 organisée par



Session 1

**Méthodes de détermination des indésirables
dans les composts**

**Isabelle ZDANEVITCH
INERIS**



En association avec



En partenariat avec **Déchets infos**

Journée technique du 23/03/2022
QUEL AVENIR POUR LA FILIERE TMB ?

Méthodes de détermination des indésirables dans les composts

1 - SEUILS

FRANCE

Norme NF U 44-051 : 2006 (Amendements et supports de culture - Dénominations, spécifications et marquage) / Application obligatoire, en révision + nouvelle démarche « socle commun »; poids sur sec :

- **Films PSE > 5 mm : 0,30 %**
- **Matières plastiques > 5 mm : 0,80 %**
- **Verre et métaux > 2 mm : 2 %**

EUROPE

Règlement UE 2019-1009 du Parlement européen et du Conseil du 5 juin 2019

« Les composts (CMC311) et les digestats autres qu'issus de cultures végétales (CMC5) ne devront pas contenir (sur sec) :

- a) verre, métal, matières plastiques > 2 mm : pas plus de 0,3 % par élément; et**
- b) somme des impuretés macroscopiques > 2 mm : pas plus de 0,5 % pour le total »**

2 - Méthodes normalisées

FRANCE

NF U 44-164 : 2014

Prise d'essai : 500 g de sec

1 seule méthode :

- Attaque de la MO par 3 bains successifs d'eau de Javel concentrée (1, 4, 14h min)
- Séparation densimétrique
- Tamisage à 2 et 5 mm (maille ronde)
- Tri à la pince des éléments verre, métaux, plastiques > 2mm, puis [films-PSE, autres plastiques] > 5 mm
- Pesée des différentes fractions

EUROPE

XP CEN TS 16202 : 2013

N'a pas le statut de norme

Prise d'essai : 1,5 à 7,5 l brut selon la granulométrie (sec variable)

- Séchage à 80°C, tamisage à 2 mm

3 méthodes possibles :

- Mesure sur sec, sur la fraction tamisée si fragments identifiables,
- Lavage à l'eau,
- Élimination de la MO par 2 lavages à l'eau de Javel, 1 puis 2h
- Séchage, tri à la pince des fractions verre, métaux, plastiques, autres > 2 mm,
- Pesée des différentes fractions

3 - Avantages / inconvénients des 2 méthodes

NFU 44-164

- Précise la prise d'essai : 500 g de MS
- Précise la forme des mailles des tamis : rondes
- Récupère a priori tous les indésirables > 2 mm
- Mais la séparation des fractions > 2 mm et > 5 mm, puis des plastiques > 5 mm, est chronophage et pas nécessairement pertinente
- La séparation des plastiques peut être source d'erreurs (ex. les mousses)

XP CEN/TS 16202

- Prise d'essai variable (100 g à 1,5 kg de MS)
- Forme des mailles du tamis non précisée : sur des mailles carrées, des éléments > 2 mm peuvent être perdus
- 3 méthodes possibles d'extraction des indésirables : équivalence des résultats ?
- Mais prise en compte de tous les indésirables > 2 mm en verre, métaux, plastiques : plus adapté au règlement européen (et au décret socle commun ?) + gain de temps

4 - Norme en développement

- Mandat donné au CEN par la CE pour développer une norme permettant de déterminer les indésirables dans les composts et les digestats
- Projet géré par le CEN TC 223 WG 8 (méthodes physiques)
- Basé *a priori* sur le CEN TS 16202
- Au niveau français, commission miroir : BNFerti / Méthodes d'essai
- 2 représentants français au GT du CEN, issus des labos d'analyses
- Etat d'avancement : voir avec le BNFerti (COM ME)

Analyses des indésirables dans les soupes issues du déconditionnement des déchets alimentaires emballés (1)

Projet de décret de création d'une nouvelle rubrique ICPE 2783 sur le déconditionnement :

≥ 10 t/j : enregistrement,

< 10 t/j : déclaration à contrôle périodique

Projets d'arrêtés pour les installations soumises à enregistrement et déclaration

➤ Seuils : les mêmes que pour les composts (produits finis), obligatoire

CALENDRIER PREVISIONNEL (oct 21)

Consultation informelle des parties prenantes : 15/07/21 –10/09/21

Réunion informelle des parties prenantes : 07/09/21

Consultation officielle des professionnels : oct/ nov. 2021

Début de la consultation du public : 18 novembre 2021

Publication : mars 2022

CALENDRIER EFFECTIF

OK

OK

Janvier/Février 2022

NON LANCEE A CE JOUR

ECHEANCE REPORTEE

Analyses des indésirables dans les soupes issues du déconditionnement des déchets alimentaires emballés (2) : essais



Après séchage à 80°C

- La NF U 44-164 brute n'est pas adaptée
- Suggestion : lavage à l'eau chaude sur tamis de 2 mm pour éliminer les graisses ; séchage ;

- Reprendre les attaques à l'eau de Javel selon la NFU44-164.
- Permet de déterminer les plastiques, le verre et les métaux (aluminium) > 2 mm





Méthodes de détermination des indésirables dans les composts

INERIS

maîtriser le risque
pour un développement durable

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Isabelle ZDANEVITCH

isabelle.zdanevitch@ineris.fr